

Solidarité à Chanteloup : venez vous inscrire pour la distribution de paniers

Avec le soutien de la Région Île-de-France, la Ville de Chanteloup-les-Vignes met en place une nouvelle distribution de paniers alimentaires pour les habitants en situation de fragilité. Les inscriptions, obligatoires, sont ouvertes du 6 au 31 octobre 2025.



Inscriptions du 6 au 31 octobre 2025

Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes du lundi 6 au vendredi 31 octobre 2025. Attention : seules les personnes inscrites pourront bénéficier de la distribution, dans la limite des paniers disponibles.

Où s'inscrire ?

Les inscriptions se font :

- Auprès du **Centre social Espoir** (9/11 place du Bas – 07 61 69 77 96),
- Du **CCAS** (2 bis rue Paul-Gauguin – 01 39 74 40 16),
- Ou auprès de votre **assistante sociale du TAD**.

Pièces justificatives à fournir

- Carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité,
- Justificatif de domicile à Chanteloup-les-Vignes (dernière quittance de loyer ou attestation d'hébergement + quittance de l'hébergeant),
- Dernier avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

Conditions de ressources

- Personne seule : revenu fiscal de référence compris entre 0 et 15 000 €,
- Foyer de 2 personnes et plus : revenu fiscal de référence compris entre 0 et 30 000 €.

Infos pratiques

Le programme "Ville Solidaire" a pour ambition de réunir les acteurs du territoire autour d'une démarche commune, au service des habitants. Initié par la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec Les Résidences Yvelines Essonne et le Centre Social Espoir, ce dispositif vise à favoriser les synergies collectives pour construire un véritable parcours de solidarité répondant aux besoins des Chantelouvaux. Cette charte, issue d'une démarche collective, encourage la mutualisation des efforts et la coopération entre les partenaires pour apporter

des solutions concrètes et adaptées aux habitants, en privilégiant la proximité et un accompagnement global. Elle constitue un point de repère collectivement accepté, destiné à initier des valeurs communes, constituer un réseau d'acteurs et dynamiser la solidarité sur le territoire.

Contact

- **Centre social Espoir** 9/11 place du Bas – 07 61 69 77 96
- **CCAS** 2 bis rue Paul-Gauguin – 01 39 74 40 16